

Master en Gestion Post-Récolte des Productions Végétales (GPR-PV)

Contexte et justification

Le Burkina Faso, à l'instar de plusieurs autres pays sahéliens fait face à une insécurité alimentaire récurrente. La mise en œuvre de politiques agricoles visant à augmenter les productions agricoles a pour conséquences une augmentation des productions végétales sans que des technologies efficaces de gestion post récolte ne soient développées. Il en résulte alors des pertes post récolte.

En effet, d'après la FAO, 10 à 20% de pertes post récolte en grains sont annuellement constatées avant toute activité de traitement et de transformation, équivalent à environ 2,7 milliards €/an. Ces pertes sont encore plus élevées pour les produits dits périssables (fruits et légumes). Il est estimé même qu'en Afrique subsaharienne le montant des pertes post-récolte est équivalent au montant des importations en produits vivriers, ce qui est inacceptable. D'où la nécessité d'investir dans la maîtrise et le développement de technologies post-récolte à même de supprimer sinon de réduire ces pertes. La Gestion post récolte inclue les activités en lien avec le stockage, la conservation, la transformation, la distribution et la commercialisation des productions ou produits agricoles. Il s'agit donc d'un maillon essentiel entre récolte et consommation, et donc d'un besoin vital.

Au vu de ce besoin, le Master GPR-PV a été créé pour former des cadres supérieurs compétents en matière de gestion post-récolte des productions végétales.

Objectif Général

La formation vise à développer chez les apprenants des compétences pluridisciplinaires basées sur une bonne maîtrise d'outils théoriques et pratiques à même de réduire les pertes post-récolte et de conserver la qualité des productions végétales dans le contexte ouest-africain ou africain plus généralement.

Objectifs spécifiques

De façon plus spécifique, la formation vise à :

- Renforcer les capacités scientifiques et techniques des professionnels de la gestion post-récolte des productions végétales ;
- Donner aux apprenants des connaissances sur les différents maillons de la gestion post-récolte des productions végétales;
- Donner aux apprenants des connaissances sur les technologies post-récolte efficaces disponibles en fonction des filières ;
- Former les apprenants au contrôle et à la gestion de la qualité des denrées stockées ou transformées ;
- Former les apprenants à l'analyse des filières et des marchés pour ajouter de la valeur aux productions végétales ;
- Former des cadres supérieurs ayant une grande capacité d'adaptation et de gestion des récoltes végétales pour une réduction des pertes post-récolte ;
- Mettre en place un réseau de spécialistes autour de la question de la gestion post-récolte des productions végétales.

Débouchés professionnels

Les apprenants ayant suivi la formation en Master GPR-PV pourront acquérir des compétences et une expertise leur permettant de prétendre à une diversité d'emplois dans des structures aussi variées que les services privés et publics œuvrant dans le domaine de la sécurité alimentaire. Les emplois visés incluent :

- Cadre supérieur de gestion post-récolte : Conception et application de technologies post-récolte pour les productions végétales, transformation, conservation post-récolte, analyse filière et recherche de débouchés commerciaux, vulgarisation de technologies post-récolte, gestion des stocks de sécurité alimentaire, etc...
- Création d'entreprise dans le domaine de la gestion post-récolte, fourniture de services et de technologies post-récolte
- Consultations dans le domaine de la gestion post-récolte aux niveaux national et international